

BEAURAING DURBUY HOTTON
HOUYET MARCHÉ-EN-FAMENNE
NASSOGNE ROCHEFORT

VADE-MECUM

● ● ● ● ● ● ●

TOURISME VERT **TRUCS & ASTUCES**



**DESTINÉ
AUX ACTEURS
TOURISTIQUES**

B

WWW.FAMENNEARDENNE.BE

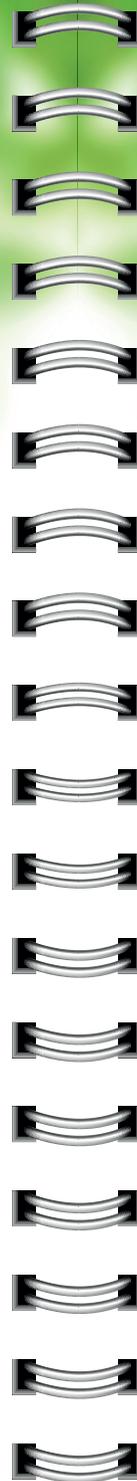
Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse



“
L'ÉNERGIE
QUI NE COÛTE
PRESQUE RIEN
EST CELLE
QUE L'ON NE
CONSOMME PAS



”



/ SOMMAIRE /

/ INTRO /	4
/ LE FAMENNE-ARDENNE UNESCO GLOBAL GEOPARK AU CŒUR DU DOSSIER /	6
/ LES ÉNERGIES /	8
/ L'EAU /	10
/ LE TRAITEMENT DES DÉCHETS /	12
/ LES MOYENS DE TRANSPORT /	14
/ LA CONSOMMATION « LOCALE » /	16
/ PENSEZ-Y! ENVIE D'ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHE? /	18



/ ÉDITEUR RESPONSABLE / Alain Petit / Maison du Tourisme Famennne-Ardenne Ourthe & Lesse ASBL / Place de l'Étang 15 / B-6900 Marche-en-Famennne
/ ÉDITION 2019 / Toute reproduction, même partielle, de cette brochure est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'ASBL Maison du Tourisme
 Famennne-Ardenne Ourthe & Lesse / **/ SOURCES / COLLABORATIONS /** « 100 manières d'agir pour le développement durable du tourisme en Wallonie
 et à Bruxelles » / Juin 2011 / Wallonie Belgique Tourisme en collaboration avec BITC et le CGT - Société Wallonne des eaux / www.swde.be
 CGT / Commissariat Général au Tourisme / www.tourismewallonie.be - Service Public Wallonie / www.wallonie.be - Clé Verte / Green Key / www.cleverte.be
 Ecolabel / www.ecolabel.be - UNESCO Global Geopark Famennne-Ardenne / www.geoparkfamennneardenne.be Maison du Tourisme Famennne-Ardenne
 Ourthe & Lesse www.famennneardenne.be / **/ CRÉDIT PHOTOS /** Maison du Tourisme Famennne-Ardenne Ourthe & Lesse
/ DESIGN, ILLUSTRATIONS & MISE EN PAGE / Mathieu Rütimann / PEPUP / Rue des Grèlons 35 / B-5580 Montgauther / www.pepup.be



/ INTRO /

Au fil des années, les préoccupations environnementales sont devenues un enjeu sociétal au cœur de toutes les discussions. Dérèglement climatique, épuisement des ressources de la terre... autant de facteurs qui nous poussent à réfléchir à cette problématique et à travailler autrement. L'ensemble du secteur économique est concerné, en ce compris le tourisme. Considéré comme un des piliers du développement économique de notre territoire, il est d'autant plus important de jouer un rôle majeur en matière de tourisme vert pour limiter l'empreinte écologique de l'activité.

Pour répondre aux enjeux de préservation des ressources mais également à une clientèle de plus en plus sensibilisée à la problématique, il est indispensable de réfléchir à sa façon de faire, à ses agissements et d'être sensibilisé à un tourisme plus durable.

Dans ce vade-mecum des bonnes pratiques, vous découvrirez des astuces, des suggestions, des informations sur différentes thématiques. Il vous permettra de récolter des idées, de réaliser des petits aménagements, selon vos budgets et vos attentes.

Il est évident que ce document n'est pas un guide exhaustif de toutes les bonnes pratiques possibles, mais plutôt une compilation de bons gestes à suivre, vous incitant à réfléchir à l'amélioration continue de votre activité en la matière.

À côté de l'ensemble des actions déjà réalisées au niveau local, ce support contribuera à positionner petit à petit notre territoire comme une véritable destination durable.

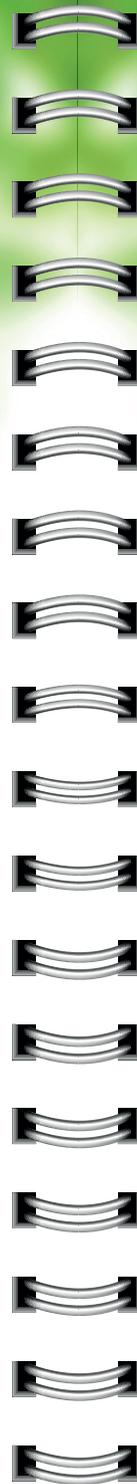
Cette réalisation, portée par la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, s'inscrit dans le cadre de la programmation LEADER de l'ASBL Gal RoMaNa. Le programme LEADER vise à encourager la mise en œuvre de stratégies de développement rural durable sur un territoire bien défini.



Bonne lecture !



FAMENNE
ARDENNE
OURTHE & LESSE



FAMENNE
ARDENNE
OURTHE & LESSE

/ INTRO /

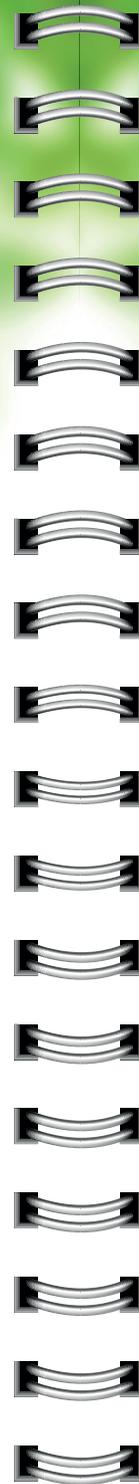
/ LE FAMENNE-ARDENNE UNESCO GLOBAL GEOPARK AU CŒUR DU DOSSIER /

Le **Famenne-Ardenne** UNESCO Global Geopark, d'une superficie de 911 km² pour 67228 habitants, associe les communes de Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Il repose sur les vallées de trois rivières (la Lesse, la Lomme et l'Ourthe) qui présentent un extraordinaire potentiel géologique largement valorisé à des fins touristiques et scientifiques.

Il appartient au réseau mondial et européen des Géoparcs dont l'objectif principal est de soutenir ses membres dans le développement durable de leur territoire par le biais notamment de la mise en valeur du patrimoine géologique, historique et culturel. Son objectif est de mettre en place des actions dirigées autour des trois piliers du développement durable que sont l'Économie, le Socioculturel et l'Écologie afin que le Geopark **Famenne-Ardenne** soit reconnu comme marque de grande qualité dans le secteur du géotourisme responsable.

Il s'agit d'un label durable. Le **Famenne-Ardenne** UNESCO Global Geopark travaille dans une démarche de qualité nécessaire pour le développement économique, pédagogique, social et culturel du territoire. Son positionnement est donc unique en matière de protection de sites géologiques, de pratiques éco-responsables et d'actions citoyennes pour et par les communautés présentes et habitant le territoire.

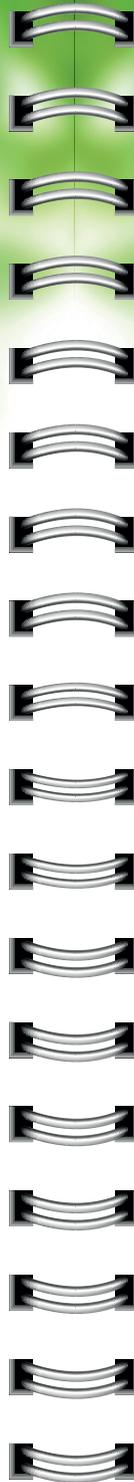
WWW.GEOPARKFAMENNEARDENNE.BE



/ GEOPARK /

/ LES ÉNERGIES /

- Équipez l'éclairage de votre établissement de détecteur de présence. Il s'allumera automatiquement dès le passage de quelqu'un. Ce point est également valable pour les éclairages extérieurs;
- Préférez l'utilisation d'ampoules LED;
- Installez du double ou du triple vitrage aux fenêtres;
- Pensez à l'utilisation de vos espaces de vie: en fonction de la saison, de l'utilité... une pièce est plus ou moins utilisée. Anticiper l'utilisation d'une pièce permet d'évaluer au mieux sa consommation en énergie et par conséquent, de l'équiper en fonction de ses besoins;
- Entretenez fréquemment votre matériel pour éviter les pertes d'énergie: nettoyez régulièrement les échangeurs thermiques générant du chaud ou du froid (réfrigérateurs, radiateurs...), les filtres à graisse des hottes d'évacuation, vérifiez les joints d'étanchéité des appareils qui conservent ou produisent du chaud ou du froid;
- Relevez les compteurs d'électricité une fois par mois: cela vous permet de contrôler la consommation, de comprendre ce qui entraîne des hausses de consommation;
- Si vous envisagez des travaux, pensez à l'installation de nouvelles technologies productrices d'énergie (panneaux solaires, systèmes de récupération de chaleur...). Privilégiez une bonne isolation avec notamment l'utilisation d'éco-matériaux;
- Équipez vos portes extérieures de fermetures automatiques;
- Réduisez l'éclairage général durant la journée et assurez-vous que l'éclairage extérieur fonctionne seulement la nuit;
- S'il est nécessaire d'investir dans de nouveaux appareils, tenez compte de leur consommation énergétique comme argument, autant que le prix. Choisissez de manière préférentielle des appareils disposant de l'étiquette énergie Classe A;
- Évitez de laisser les ordinateurs allumés durant les pauses prolongées au-delà de 30 minutes;
- Protégez les fenêtres du soleil pour limiter les besoins en climatisation (pare-soleil, rideaux, stores...);
- Pensez à éteindre tous vos appareils ménagers après chaque utilisation (machine à café...).



Le saviez-vous ?



Une machine à café allumée toute la journée consomme autant d'énergie que pour produire 12 tasses de café.

LE FROID, ET SI ON Y FAISAIT ATTENTION ? QUELQUES RÈGLES SIMPLES...

- **N'ouvrez qu'en cas de nécessité et de façon limitée vos portes de congélateur et de frigo;**

• **Contrôlez régulièrement les températures: 5°C pour le frigo, -18°C pour le congélateur. Tout cela est suffisant! 1°C en moins est égal à 5% d'énergie consommée en plus;**

• **Ne mettez pas vos préparations chaudes en chambre froide ou dans votre congélateur, cela intensifie la consommation;**

• **Dégivrez régulièrement vos appareils: le givre peut faire doubler la consommation d'énergie.**



/ L'EAU /

- Installez des réducteurs de débit à vos pommeaux de douches/robinets ainsi que des boutons-poussoirs sur les robinets des sanitaires collectifs. Limitez le débit des douches à moins de 7 litres par minute et celui des robinets/lavabos à moins de 6 litres par minute.

- Équipez vos WC d'un mécanisme de chasse à double poussoir ou d'une chasse d'eau inférieure à 6 litres;

- Éliminez les fuites! En entretenant régulièrement la robinetterie, vous pouvez prévenir les pertes et pallier aux problèmes le plus rapidement possible.

- Faites le suivi des consommations en eau de l'établissement régulièrement.

- Placez une note dans votre salle de bains rappelant aux consommateurs combien ils peuvent économiser d'eau en prenant une douche courte plutôt qu'un bain.

- Récupérez l'eau de pluie: en plaçant une citerne pour récupérer l'eau, vous pourrez utiliser celle-ci pour les chasses d'eau des toilettes, le nettoyage de votre véhicule ou l'arrosage de plantations par exemple!

- Laissez la possibilité aux clients de conserver leurs serviettes s'ils restent plus d'une nuit... Cela réduit le nombre de lavages.

Le saviez-vous?



Sans réducteur de débit, une douche consomme 20 litres d'eau par minute. Pour une douche de 10 minutes, cela représente un total de 200 litres d'eau potable par jour par personne. Sur une année, 73 000 litres d'eau seront donc gaspillés par une personne!

Astuce!



Installez un sablier dans la douche afin de sensibiliser vos occupants à la durée de la prise de douche.

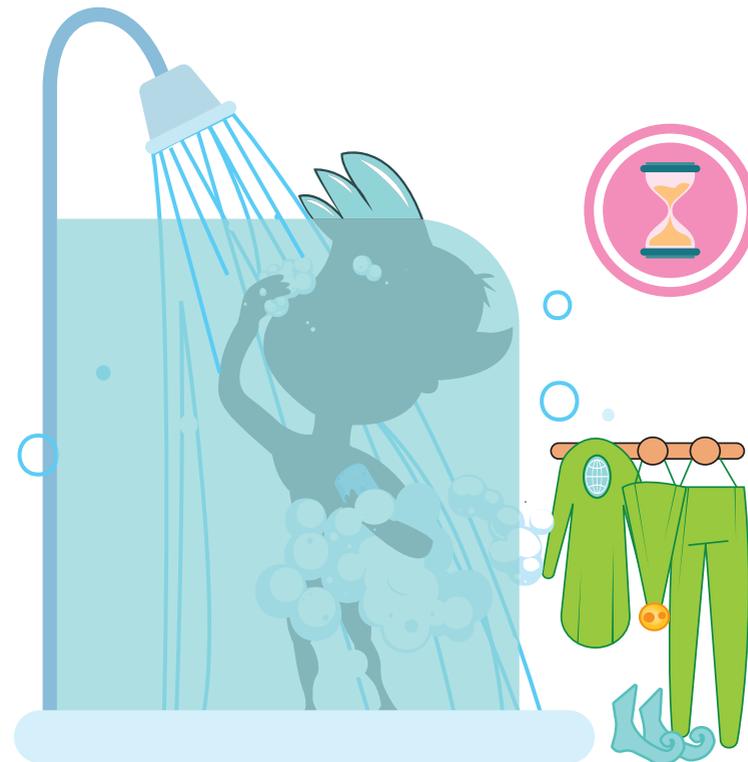
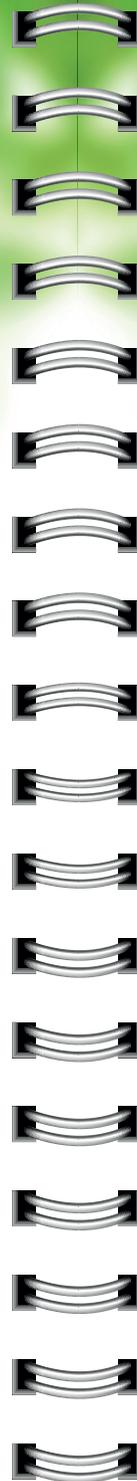
LA GOUTTE QUI FAIT DÉBORDER LE VASE...

- **GOUTTE À GOUTTE:**
4 l / h = 35 m³ / an = environ 180 € / an

- **MINCE FILET D'EAU:**
16 l / h = 140 m³ / an = environ 700 € / an

- **UNE CHASSE D'EAU QUI FUIT:**
25 l / h = 219 m³ / an = environ 1100 € / an

Soyez attentifs aux dispositions communales liées à la consommation d'eau en période de sécheresse.



/ EAU /

/ LE TRAITEMENT DES DÉCHETS /

• Mettez en place le tri sélectif des déchets respectant les règles en vigueur dans votre commune. Le tri concerne les matériaux suivants :

- ▶ papiers-cartons
- ▶ les plastiques / cartons à boissons
- ▶ le verre
- ▶ les métaux (dont les canettes, conserves...)
- ▶ les piles
- ▶ les biodégradables / déchets verts
- ▶ les ordures ménagères.

• Veillez à ce que les articles de toilette comme le savon, le shampoing, les gels douche... que vous fournissez ne soient pas emballés individuellement ou soient conditionnés sous emballage recyclable ; faites-en de même pour la crème, le beurre, la confiture...

• Utilisez des produits d'entretien éco-labellisés biodégradables ;

• Réduisez les déchets :

▶ En cuisine : vérifiez les dates de péremption des aliments et utilisez les premiers achetés, veillez à la conservation des produits frais et des produits périssables dans les meilleures conditions possibles, collectez les déchets organiques afin de les composter...

▶ Dans votre service blanchisserie : choisissez des produits de nettoyage adaptés et respectez les doses, transformez les vieux draps en sac à linge au lieu de les jeter, collectez les contenants de produits chimiques selon les instructions du fabricant...

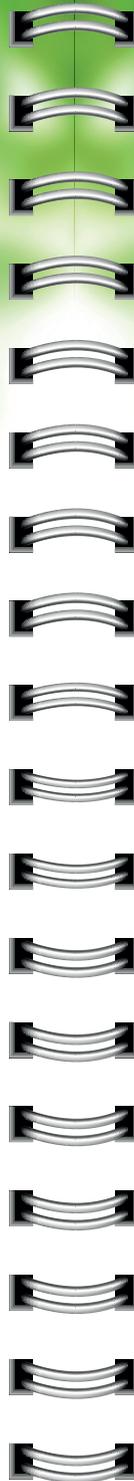
▶ Au niveau administratif : réduisez l'impression de documents au strict nécessaire, réutilisez le côté vierge des papiers usagés comme brouillon, limitez les impressions et copies couleur. Si vous prévoyez des supports promotionnels à l'effigie de votre activité, préférez un type de papier plus écologique.

▶ Utilisez le plus possible le courrier électronique cependant... Une boîte mail non triée consomme énormément d'énergie. De plus, un mail envoyé avec une pièce jointe équivaut à une ampoule 60W allumée pendant 25 minutes ! Veillez donc à entretenir votre boîte mail et à la nettoyer régulièrement.

Le saviez-vous ?



Faire son compost permet de réduire sa poule d'ordure ménagère de 40 kilos par personne et par année. Le compost peut être utilisé pour de futures plantations.



LE COMPOST EN PRATIQUE...

1/ Choisissez l'endroit : si possible isolé.

2/ Versez-y vos déchets ! Attention, un compost ne doit pas tout contenir : matériaux non dégradables, déchets pollués ou toxiques, papiers et cartons imprimés, os... sont à proscrire. Les couches de déchets ne doivent pas être trop épaisses. Arrosez les déchets trop secs et veillez à mélanger ce compost régulièrement.

3/ Fermez le couvercle de ce compost afin qu'un effet « de serre » se crée. Du terreau se créera petit à petit.

Envie d'en apprendre un peu plus sur le compost, ses bienfaits, comment le réaliser au mieux ? Le SPW ENVIRONNEMENT propose une brochure complète à ce sujet ainsi que d'autres supports concernant les déchets, le tri... disponibles en format PDF. Rendez-vous sur leur site internet environnement.wallonie.be pour plus d'informations.



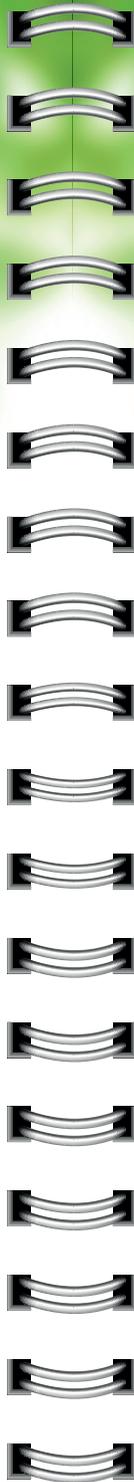
/ LES MOYENS DE TRANSPORT /

- Incitez vos visiteurs à l'utilisation des transports en commun. Dès leur réservation, faites leur savoir les possibilités de transport vers votre établissement (train, bus...). Ayez à disposition les horaires, lignes et possibilités les plus fréquemment utilisés.
- Mettez à disposition de vos visiteurs des vélos ou les informations concernant les locations de vélos, un moyen très écologique et agréable pour visiter la région.

Astuce !



Vous pouvez transmettre toutes ces informations au préalable à vos futurs visiteurs: par mail par exemple, lors de la confirmation de leur réservation, ce qui leur permettra de planifier au mieux leur séjour.

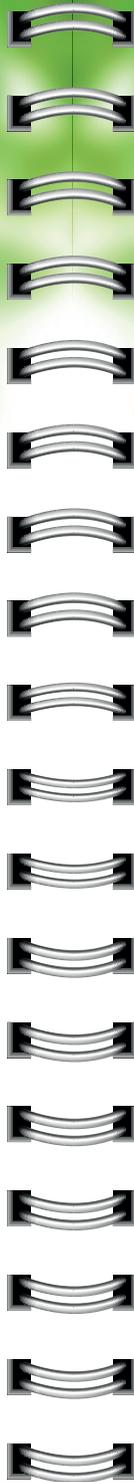


/ LA CONSOMMATION « LOCALE » /

- Les circuits courts permettent de favoriser une économie locale. Dans votre établissement :
- faites vos achats à la ferme du coin, sur les marchés de producteurs ;
- pensez à emporter des sacs réutilisables pour rapporter vos achats ;
- proposez des fruits et légumes de saison.
- En parallèle des circuits courts, vous pouvez aussi, pour limiter les surconsommations :
- achetez en grosse quantité ou en vrac afin de limiter les emballages ;
- évitez les produits jetables.

Il est important de connaître parfaitement son territoire et de participer activement à la vie de celui-ci : réunions d'informations, journées portes ouvertes... Toutes ces opportunités vous permettront de rester informé constamment et de pouvoir documenter au mieux vos visiteurs.

À l'heure actuelle, les produits locaux sont incontournables dans la découverte d'un territoire par les visiteurs. Vous pouvez obtenir une liste des producteurs locaux sur demande auprès de la Maison du Tourisme **Famennne-Ardenne**.



/ PENSEZ-Y! ENVIE D'ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHE ? /

LES BONNES PRATIQUES

- Placez dans des endroits stratégiques des pictogrammes, feuilles BD... avec quelques bonnes pratiques à adopter / respecter.
- Mettez à disposition de vos visiteurs un support les informant sur votre démarche, vos engagements en matière de tourisme durable.
- N'oubliez pas de sensibiliser autant que possible votre personnel aux bons gestes à adopter.

PRIMES & SUBSIDES

Vous avez la possibilité de bénéficier de différentes primes si vous décidez de réaliser des travaux permettant d'améliorer l'isolation de votre établissement notamment.

Rendez-vous sur le site www.wallonie.be dans la catégorie DÉMARCHES où vous trouverez les explications, les démarches à suivre par types de travaux (toitures, murs et sols, installation électrique, remplacement des menuiseries extérieures...).

L'onglet DÉVELOPPEMENT DURABLE présente aussi des informations intéressantes.

Sous certaines conditions, le Commissariat Général au Tourisme octroie des subsides pour l'aménagement de vos infrastructures. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.tourismewallonie.be

QUELQUES LABELS INTÉRESSANTS

Si vous désirez aller plus loin dans la démarche, il existe plusieurs labels destinés à reconnaître les infrastructures... ayant une démarche durable et écologique.

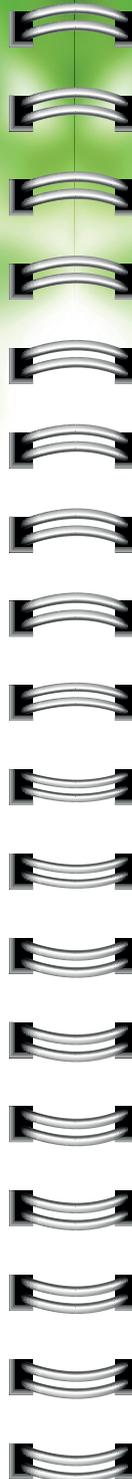


BIENVENUE VÉLO & WALLONIE DESTINATION QUALITÉ

Ces labels sont octroyés par le Commissariat Général au Tourisme, en collaboration avec les Maisons du Tourisme en ce qui concerne Bienvenue Vélo. Le premier assure un équipement et des services adaptés à l'accueil des cyclistes. Le second se consacre en particulier à la qualité du service et se décline en trois niveaux. Bienvenue Vélo et Wallonie Destination Qualité (niveau 1) sont des labels entièrement gratuits.

À qui sont destinés ces labels ?

- aux hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings...);
- aux établissements du secteur Horeca (restaurants, brasseries...);
- aux attractions touristiques et musées;
- aux organismes touristiques (Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme, Syndicats d'Initiative...).



Que faut-il faire pour recevoir ces labels ?

Bienvenue Vélo En fonction du type d'opérateurs, des critères ont été identifiés pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des cyclistes.

Wallonie Destination Qualité

Selon le niveau, les obligations sont différentes. Pour le niveau 1, il est notamment nécessaire de participer à une formation de 2 jours et demi.

Ces labels vous intéressent ?

Pour Bienvenue Vélo, rendez-vous sur le site www.tourismewallonie.be du CGT sur lequel vous trouverez toutes les informations souhaitées ainsi que le dossier d'adhésion. Pour Wallonie Destination Qualité, les informations nécessaires sont sur www.wallonie-destinationqualite.be du CGT également.



ECOLABEL EUROPÉEN OU « LA FLEUR »

Ecolabel écologique européen officiel, reconnu par tous les pays de l'Union Européenne. Dans le secteur touristique, ce label peut être octroyé aux terrains de campings et aux hébergements touristiques. Critères, descriptif et informations sur le site : www.ecolabel.be



GEO-PARK FAMENNE-ARDENNE

Pour devenir partenaire du **Famennne-Ardenne UNESCO Global Geopark** favorisant le développement d'un tourisme plus durable et éco-responsable, il est indispensable d'appartenir aux communes suivantes: Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famennne, Nassogne, Rochefort, Tellin, Wellin.

Un simple contact avec l'équipe du Geopark via l'adresse geopark@geoparkfamennneardenne.be vous permettra ensuite d'obtenir la liste des critères à respecter dans le cadre d'un partenariat.



CLÉ VERTE OU GREEN KEY

Écolabel international attribué actuellement à plus de 2 700 établissements dans 56 pays différents. Il récompense les prestataires pour leurs démarches et leurs performances en matière d'environnement. Dans le secteur touristique, ce label est attribué aux hébergements mais également aux attractions. Critères, descriptif et informations sur le site : www.cleverte.be

BEAURAING DURBUY HOTTON
HOUYET MARCHE-EN-FAMENNE
NASSOGNE ROCHEFORT

VADE-MECUM

Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse

Le tourisme vert ?
C'est notre affaire !



WWW.FAMENNEARDENNE.BE

